## du canton du Valais

## Jacques Melly

Chef du département des transports, de l'équipement et de l'environnement





## Vision et objectifs de la Stratégie Eau

Compte tenu de l'importance fondamentale de l'eau et des défis associés à la gestion durable de l'eau présentés, la vision adoptée par le « comité de pilotage Eau Valais » dans le cadre de l'élaboration de la stratégie eau du canton du Valais est la suivante :

#### Vision de la stratégie eau du canton du Valais

En tant que château d'eau actuel (et certainement futur), le Valais gère l'eau de façon optimale comme

- un élément indispensable à toute vie
- un élément du développement du canton.

Ce faisant, la stratégie eau doit permettre d'atteindre les objectifs prioritaires suivants :

#### Objectifs de la stratégie eau du canton du Valais

- Garantir que chacun dispose d'une quantité suffisante d'eau de qualité appropriée pour exercer ses activités.
- Prendre compte de la multifonctionnalité de l'eau afin de promouvoir son utilisation optimale
- Veiller à la qualité élevée de l'eau rejetée dans les cours d'eau après utilisation.
- Prendre des mesures pour protéger le lieu de vie des hommes contre les dangers naturels liés à l'eau.
- Prendre soin des lacs, cours d'eau et zones humides dans leur fonction de biotopes naturels.
- Veiller à ce que les futures générations disposent d'une eau de bonne qualité et en quantité suffisante.



du canton du Valais

#### **Pascal Gross**

Président du COPIL Eau Valais



### Membres du COPIL et mandat

#### COPIL

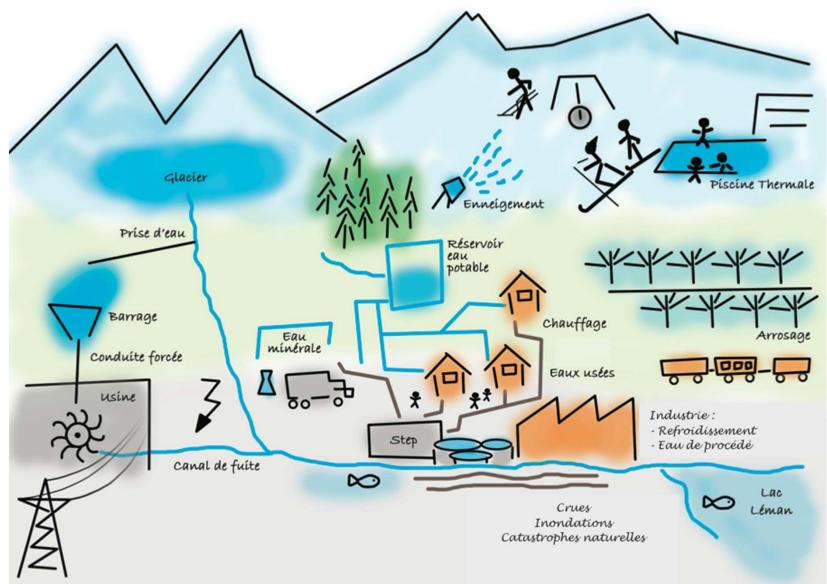
- Pascal Gross (président, Forces Motrices Valaisannes, Cap Santé)
- Markus Nellen (Association des communes valaisannes)
- Damien Métrailler (Association des communes concédantes)
- Dominique Bérod (OFEV, Chef de la division Hydrologie)
- Stefan Truffer (préfet de Viège)
- Charly Darbellay (Fondation pour le développement durable des régions de montagne)
- Thierry Largey (Pro Natura)
- Chiara Meichtry (DEET, Secrétaire générale)
- Jean-Marie Cleusix (DFS, Secrétaire général)
- Laurent Bagnoud (DTEE, Secrétaire général)
- François Seppey (HES-SO Valais)
- Eric Bianco (DEET, Service du développement économique)
- Gérald Dayer (DEET, Service de l'agriculture)
- Damian Jerjen (DEET, Service du développement territorial)
- Moritz Steiner (DEET, Service de l'énergie et des forces hydrauliques)
- Jean-Christophe Putallaz (DTEE, Service des routes, transports et cours d'eau)
- Olivier Guex (DTEE, Service des forêts et du paysage)
- Peter Scheibler (DTEE, Service de la chasse, de la pêche et de la faune)
- Cédric Arnold (DTEE, Service de la protection de l'environnement)
- Adrian Zumstein (DTEE, Service administratif et juridique)
- Elmar Pfammater (DFIS, Service de la consommation et des affaires vétérinaires)
- Markus Stoffel (Chef du projet ACQWA (Assessing Climate impacts on the Quantity and Quality of Water))

#### Groupe de travail

- Charly Wuilloud (président; DTEE, Service des forêts et du paysage, section Dangers naturels) Jusqu'au 31.12.2012
- Frédéric Zuber (DEET, Service de l'énergie et des forces hydrauliques) Dès 1.1.2013
- Marc Bernard (DTEE, Service de la protection de l'environnement)
- Yvon Crettenand (DTEE, Service de la chasse, de la pêche et de la faune)
- Eric Vez (DTEE, Service des routes et des cours d'eau)
- Christian Voide (DTEE, Service administratif)
- Werner Zenhäusern (DEET, Service du développementéconomique)
- Richard Zurwerra (DEET, Service de l'agriculture)

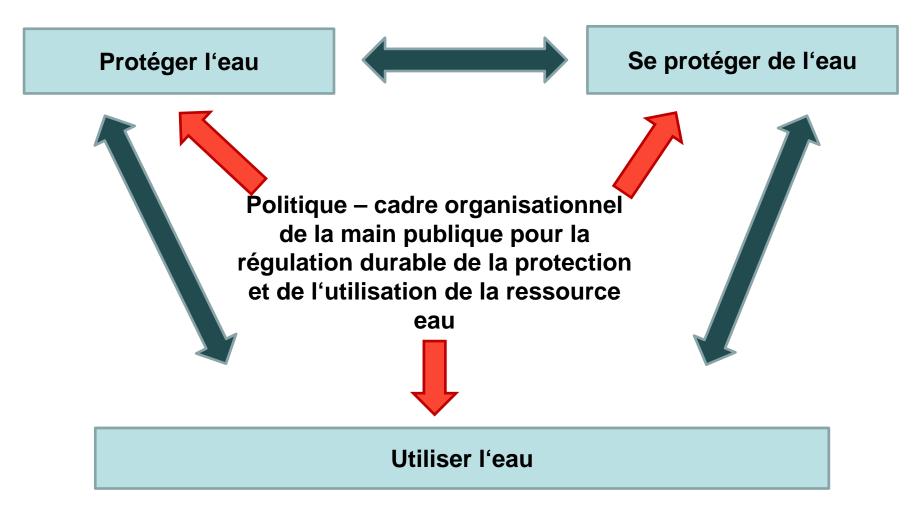


# Utilisation de l'eau – Vision globale



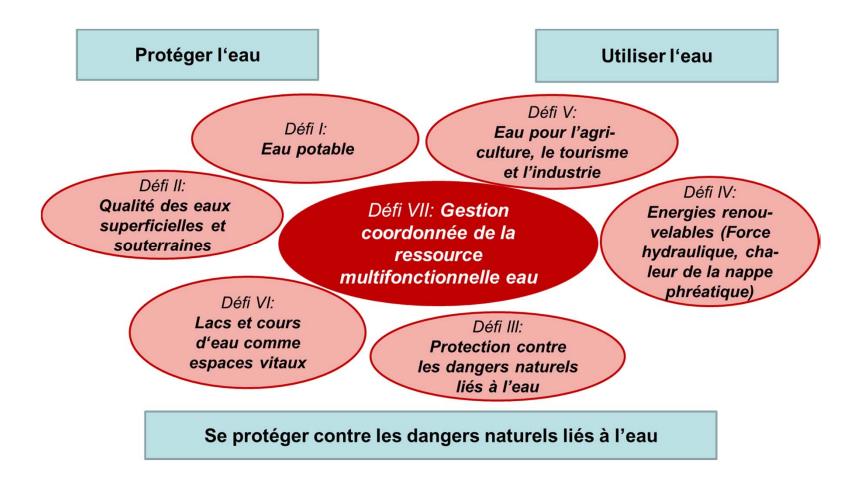


# Développement durable et eau





# Défis liés à la gestion de l'eau en Valais



### Bilan intermédiaire des tendances et défis

Qualité de l'eau: afin de garantir la qualité de l'eau, des efforts plus importants seront nécessaires à l'avenir, tant pour assurer un approvisionnement en eau potable de qualité que pour garantir une épuration adéquate des eaux usées.

Utilisation de l'eau : l'utilisation de la force hydraulique et la production de chaleur à partir des nappes phréatiques vont connaître une tendance à la hausse. Le besoin en eau pour l'agriculture (irrigation) et le tourisme (enneigement) va aller croissant.





Les exigences associées à une gestion coordonnée de la ressource multifonctionnelle eau, vont augmenter, notamment parce que

- les intérêts pour une utilisation intensive de l'eau rendront la « gestion de l'eau sur l'ensemble de l'année » plus exigeante
- le changement climatique exigera des renforcements de la préparation à des situations exceptionnelles qui pourront vraisemblablement survenir plus souvent (crues, périodes de sécheresse).





Cours d'eau dans leur fonction de biotopes : la protection des cours d'eau dans leur fonction de biotopes et la création de nouveaux biotopes par des renaturations et autres mesures d'accompagnement vont gagner en importance. Protection contre les dangers naturels : en raison du changement climatique, il faut s'attendre à des situations de crues plus fréquentes contre lesquelles il convient de se protéger.



# Lignes directrices de la Stratégie Eau

A:

Créer les conditions cadres pour une gestion coordonnée et prévisionnelle de la gestion d'eau

(← Défi VII et principes)

C: Garantir un approvisionnement suffisant en eau potable de haute qualité (← Défi I)

**D:** Garantir une qualité d'eau élevée des lacs, des cours d'eau et de la nappe phréatique (← Défi II)

E: Optimiser la protection contre les dangers naturels liés à l'eau (← Défi III)

**F:** Renforcer l'obtention d'énergies renouvelables à partir de l'eau (Forces hydrauliques, chaleur de la nappe phréatique) (← Défi IV)

**G:** Garantir l'approvisionnement en eau pour l'agriculture, l'industrie et le tourisme (← Défi V)

**H:** Maintenir et renaturer les espaces vitaux des lacs, des cours d'eau et des zones humides ( ← Défi VI)

B:
Formation

Information

Recherche

Développement

renforcer

(**←** Principes)



# Vue d'ensemble des mesures (priorité et urgence)

		Horizon de mise en œuvre		
		Court terme	Moyen terme	Long terme
	Ėlevée	A1 Mise sur pied d'une plate-forme d'information sur l'eau en Valais C1 Création d'une vue d'ensemble systématique de l'alimentation en eau potable dans les communes valaisannes C2 Optimisation de la protection des captages d'eau potable D2 Assainissement des anciennes décharges H1 Mettre en œuvre la révision de l'ordonnance sur la protection des eaux de la Confédération	A2 Nomination d'un Délégué aux questions relatives à l'eau B2 Renforcement des activités de R&D dans le canton du Valais dans le domaine de la gestion de la ressource eau C3 Garantie d'un entretien suffisant des captages d'eau, des réservoirs et des réseaux de conduites des alimentations en eau potable C4 Amélioration de la sécurité d'approvisionnement par un renforcement de la coopération intercommunale	
, original desired	Moyenne	B1 Renforcement des efforts de sensibilisation des différents acteurs à une gestion durable de l'eau, ressource multifonctionnelle D1 Exécution systématique des directives existantes E1 Renforcer les mesures organisationnelles et techniques de protection E4 Définir des prescriptions en matière de construction et d'utilisation du sol dans les zones à risque E6 Garantir la disponibilité des eaux d'extinction	B3 Renforcement du transfert de connaissances dans le domaine de la gestion de la ressource eau D6 Améliorer le régime des eaux parasites E5 Renforcer l'élaboration de plans d'urgence et la mise en œuvre des mesures techniques et organisationnelles afférentes H2 Renaturer les zones humides	A3 Elaboration d'une loi sur les eaux  A4 Planification et utilisation communes de l'infrastructure au sein des bassins versants  A5 Société d'exploitation cantonale « La Valaisanne des Eaux »  D3 Entretien des conduites d'eaux usées  D5 Entretien et rénovation des stations d'épuration  E2 Utiliser les retenues des aménagements hydroélectriques pour la protection contre les crues  E3 Garantir l'espace réservé aux eaux

# Vue d'ensemble des mesures (priorité et urgence)

	Horizon de mise en œuvre		
	Court terme	Moyen terme	Long terme
Priorité faible	F1 Mise en œuvre des mesures de la stratégie force hydraulique F2 Optimiser les débits résiduels F3 Optimiser les conditions-cadres de la production hydroélectrique H3 Soutenir une extensification des mesures d'entretien des cours d'eau	F4 Elaborer des concepts d'exploitation de la chaleur de l'eau souterraine G1 Optimiser la gestion de l'irrigation G3 Maintenir la disponibilité de l'eau pour l'industrie et l'artisanat G4 Promouvoir la mise en valeur économique du produit eau G5 Optimiser la gestion de l'eau pour l'enneigement artificiel G6 Promouvoir l'utilisation des eaux thermales H4 Poursuivre la mise en réseau des différents petits biotopes	D4 Réduction du lessivage des engrais de ferme F5 Renforcer les projets de géothermie profonde G2 Entretenir et améliorer l'infrastructure d'irrigation



### Décision du Conseil d'Etat

Mettre en œuvre une politique cantonale de l'eau qui vise une gestion optimale de la ressource multifonctionnelle eau comme élément incontournable de toute vie et comme élément majeur du développement du canton.

- Dans le cadre de la mise en œuvre des mesures proposées, respecter les principes suivants :
  - Bonne gouvernance de la ressource eau veiller, en collaboration avec la Confédération, les communes et les privés, à une gestion de l'eau répondant aux exigences d'un développement durable.
  - Gestion uniforme de l'eau mettre en valeur de façon optimale l'eau en tant que ressource naturelle. Cela signifie que la multifonctionnalité de l'eau est toujours prise en compte.



### Décision du Conseil d'Etat

- ✓ Il convient de tenir compte de l'ordre de priorité suivant lors de la nécessaire pesée des intérêts en présence :
  - 1. Utilisation de l'eau comme eau potable
  - 2. Protection de l'eau en tant que ressource et protection des hommes contre les dangers naturels liés à l'eau
  - 3. Mise en valeur de l'eau dans la production d'électricité, l'agriculture, l'industrie, le tourisme, les biotopes et le paysage.



### Décision du Conseil d'Etat

■ Mandater les Secrétaires généraux de coordonner l'intégration des mesures proposées dans la Stratégie de l'eau du canton du Valais dans les mandats de prestation des services à partir du budget 2015, en fonction de la priorisation desdites mesures et des disponibilités financières.

du canton du Valais

## Stéphane Pont

Président de la Fédération des communes valaisannes



du canton du Valais

## Dominique Bérod

Chef de la division Hydrologie - OFEV



du canton du Valais

#### Questions

